
Hommage à André Vanoli : praticien, réformateur et historien de la comptabilité nationale



Quentin DUFOUR¹

CMH, ENS-EHESS, UMR CNRS 8097

André Vanoli est né le 22 octobre 1930 à Portel (Pas-de-Calais), et mort le 20 février 2022 à Paris. Comptable national dès la fin des années 50, historien de sa propre discipline, il a été un acteur de premier plan dans le développement de la comptabilité nationale tant en France qu'au niveau des institutions internationales. Il a également produit des travaux théoriques et historiques dont l'influence s'étend au-delà des praticiens de la comptabilité nationale, notamment en économie, en histoire et en sociologie.

Issu d'une famille modeste, il rentre à l'Institut d'Études Politiques de Paris en 1948 dans le but d'intégrer l'École Nationale d'Administration (ENA). C'est durant cette période qu'il s'engage au sein du Parti Communiste Français (PCF), en apportant notamment une expertise sur les sujets économiques. L'année 1956 constitue un tournant dans sa trajectoire : de ses propres mots, il est à la fois écarté du PCF du fait d'un désaccord avec la ligne officielle du parti, et empêché pour des raisons politiques de présenter l'ENA (Vanoli, 2002).

Après sa rencontre avec Claude Gruson, André Vanoli intègre en 1957 le Service des Études Économiques et Financières (SEEF), entité du ministère des Finances alors chargée de développer une comptabilité nationale et de fournir des prévisions économiques dans le cadre du Plan. À l'époque, le SEEF est un organe relativement nouveau et en pleine ébullition (Terray, 2003). D'une part, il participe à la construction d'un système d'information économique dont les concepts ne sont pas encore stabilisés au niveau international. Il produit un système original pensé en lien avec la comptabilité d'entreprise (Touchelay, 2016). Dans ce cadre, Vanoli est affecté aux premiers comptes des biens et services au titre de l'agriculture et de la chimie. D'autre part, la comptabilité nationale est étroitement connectée à un projet politique : sous l'influence de la pensée keynésienne, marquée par les années de guerre, l'équipe dirigée par Claude Gruson entend « programmer l'espérance » de la France et fonder sa puissance grâce à la comptabilité nationale (Fourquet, 1980). En 1962, l'organisation du SEEF est bouleversée. Une partie, qui comprend Vanoli, intègre l'Insee pour se focaliser sur la confection des comptes passés. Elle rejoint ainsi Claude Gruson devenu directeur général de l'institut un an plus tôt. Le reste des équipes conserve son affectation au ministère des Finances et devient la Direction de

1. quentin.dufour@ens.psl.eu

la Prévision.

De 1962 jusqu'à sa retraite en 1995, André Vanoli reste à l'Insee, et continue à travailler sur la comptabilité nationale. Il fait partie des rares personnes à avoir constitué une expérience sur le long terme des problématiques et des enjeux de la discipline. Il est possible de souligner trois éléments marquants de sa carrière professionnelle. Premièrement, il a participé à la coordination statistique au niveau national. Depuis les années 60 et jusqu'à la fin des années 80, la comptabilité nationale joue un rôle clé dans l'organisation de l'Insee : elle est présente dans les différentes divisions de production et dispose d'une division de synthèse. Conjuguées à la centralité de la comptabilité nationale à l'Insee, les prises de responsabilité de Vanoli l'amènent ainsi à occuper des postes décisifs de l'organisation en étroite relation avec le directeur général. Il prend notamment la tête de la direction de la coordination statistique et comptable. Il est par ailleurs un des fondateurs du Cnis en 1984, dont il sera secrétaire général. Deuxièmement, il a été une des chevilles ouvrières du renouvellement des concepts de la comptabilité nationale au niveau mondial. D'abord dans les années 60, au sein d'un groupe de travail européen réuni à Bruxelles. Il y remet un rapport en 1964 sur le fonctionnement des comptes nationaux à l'Insee qui inspirera pour partie le Système Européen des Comptes de 1970. Ensuite, dans les années 80, décennie durant laquelle il a été l'un des six experts internationaux à piloter la réflexion sur le Système de Comptabilité Nationale de 1993, jalon historique de la standardisation du cadre comptable. Sa position centrale à l'Insee durant les années 80 lui a permis de mobiliser l'institution dans son ensemble afin d'alimenter des travaux collectifs sur le cadre comptable. Troisièmement, il s'est largement investi dans l'animation et la diffusion de la discipline, que ce soit au sein d'associations – il a présidé l'Association de Comptabilité Nationale (ACN), ainsi que l'International Association for Research on Income and Wealth – ou comme expert pour accompagner le développement de systèmes de comptabilité nationale dans différents pays (Colombie, Brésil, Tunisie, Grèce...).

Tout au long de sa carrière, son activité de praticien a été systématiquement accompagnée et alimentée par des réflexions théoriques. Sur plusieurs décennies, il a consulté une quantité impressionnante de travaux académiques et experts sur le sujet (notamment en histoire et en économie), mais il a également initié et participé à des discussions collectives, lors du renouvellement du cadre comptable ou à l'occasion de colloques associatifs. La pièce maîtresse de son travail théorique est certainement son ouvrage de 2002, *Une histoire de la comptabilité nationale* (Vanoli, 2002), dont la diffusion s'est étendue avec sa traduction en 2005. Pensé à l'origine comme un texte court, il s'agit finalement d'une somme de plus de 600 pages sur l'histoire de la discipline en France et à l'international, mais également d'une réflexion sur les concepts comptables et les problèmes qu'ils drainent (production, valeur, volume, etc.), dont les questions autour de la controverse sur la croissance et la notion de bien-être. Bien que versant dans une histoire internaliste, ce texte constitue un ouvrage de référence pour les historiens et sociologues de l'économie. Le travail théorique d'André Vanoli ne se limite évidemment pas à son livre de 2002. Ses réflexions ont fait l'objet de publications et d'actes de colloques antérieurs et postérieurs, sur différents sujets. Citons à titre d'exemple la notion de production (Vanoli, 1983), la relation entre comptabilité nationale et comptabilité d'entreprise (Vanoli, 2010), ou encore le rapport aux nouveaux indicateurs de richesse (Vanoli, 2013). Dès les années 90, il a commencé à s'intéresser aux problèmes environnementaux et à leur articulation aux comptes nationaux (Vanoli, 1995). Toujours au fait des événements qui traversent le monde économique et social, c'est cette thématique qu'il a portée jusqu'à récemment. En 2019, lors du colloque de l'ACN dont il était président d'honneur, il proposait un état des lieux des réflexions sur le sujet, et mettait en avant sa proposition originale autour de la notion de « coûts écologiques non payés » sur laquelle il travaillait depuis plusieurs années.

Références

Fourquet F. (1980), *Les comptes de la puissance. Histoire de la comptabilité nationale et du Plan*, Paris, Éditions Recherches.

Terray A. (2003), *Des francs-tireurs aux experts : l'organisation de la prévision économique au ministère des Finances. 1948-1968*, Paris, Comité pour l'Histoire Économique et Financière.

Touchelay B. (2016), « Private accounting, statistics and national accounting in France: a unique relationship (1920-1960s) », in Isabelle B., Jany-Catrice F., and Touchelay B. (eds.), *The social sciences of quantification. From politics of large numbers to target-driven policies*, Springer, pp. 141-148.

Vanoli A. (1983), « Les tracés divers de la notion de production », *Economie et statistique*, 158, pp. 61-73.

Vanoli A. (1995), « Reflection on Environmental Accounting Issues », *Review of Income and wealth*, 41(2), pp. 113-137.

Vanoli A. (2002), *Une histoire de la comptabilité nationale*, Paris, La Découverte.

Vanoli A. (2010), « Is National Accounting Accounting? National Accounting between Accounting, Statistics and Economics », *Comptabilité(s)* [online], 1, <http://journals.openedition.org/comptabilites/226>.

Vanoli A. (2013), « Chapitre 12. Comptabilité nationale, statistiques et indicateurs de développement durable : état de l'art et des réflexions », in Vivien F.-D. (éd.), *L'évaluation de la durabilité*, Versailles, Editions Quæ, pp. 239-265.